Soixantième année. - N ° 175 A Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2291

33 – GIRONDE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Extrait de jugement

Date : 10 septembre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
403 302 607 RCS Non précisé.
AVENSAN VELO NATURE.
Forme : Association.
Activité : Club de sport.
Adresse : Mairie, 33480 AVENSAN.
Complément de jugement : Arrête un plan de redressement - Selon les modalités suivantes : - paiement des créances inférieures ou égales à 500 € dès l'homologation du plan, - paiement de l'intégralité du passif échu et à échoir en 3 annuités, selon l'échéancier suivant : - Concernant la 1ère annuité, le pacte est fixé à 50 % du passif, - Concernant les 2ème et 3ème annuités, le pacte est fixé à 25 % du passif, Nomme la SELARL PHILAE, 23 rue Margaux - 33000 BORDEAUX, en qualité de commissaire de l'exécution du plan, pour la durée de celui-ci, et désigne prise en la personne de Maître CACHAU-LAGOUTTE dans l'exécution du mandat qui lui est confié. - N° RG : 25/05385